

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE FIBRE OPTIQUE - BTP » en abrégé « IFO - BTP »

Siège ABIDJAN ABOBO SAGBE CELESTE NON LOIN DE
LA PHARMACIE SAINT ANTOINE, Lot 1395, Ilot 134

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE FIBRE OPTIQUE - BTP » en
abrégé « IFO - BTP »

Objet : INTÉGRATION DE SOLUTIONS RÉSEAUX
TÉLÉCOMS ET BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'agriculture et l'élevage
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO SAGBE CELESTE NON LOIN
DE LA PHARMACIE SAINT ANTOINE, Lot 1395, Ilot 134

Dirigeant(s) M COULIBALY KIYOFULO FELIX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07896 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47843/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

